



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL DU 14 FÉVRIER 2023

- Décision Budgétaire Modificative (202302D001)

Le conseil valide la décision modificative pour clore le budget 2022.

- Convention Fourrière 2023 (202302D002)

Le conseil renouvelle la convention fourrière avec la SPA de Saintes.

- Vote des taux d'imposition 2023 (202302D003)

Le conseil vote les taux suivants : 21.03% pour le foncier bâti (+0.25% de la part communale) et 60.26% pour le non bâti (+0% de la part communale).

- Réhabilitation des futurs ateliers techniques – Portails (202302D004)

Le conseil valide le devis de la société Store 2007 pour la pose des stores métalliques aux nouveaux ateliers.

- Remplacement de la tondeuse autoportée (202302D005)

Le conseil valide la proposition des établissements TARDY de Saint Hilaire tondeuse autoportée Kubota 35 ch pour 28 680€HT et reprend l'ancienne tondeuse pour 7 200€TTC.

LE MAIRE,

PASCAL GILLARD